L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 29 OCTOBRE 1890.

THEATRE DE L'OPERA.

La Favorite chantée hier soir, *les Huguenots* qui seront chantés demain; ce sont là sujets que nous réservons pour notre revue hebdomadaire. La représentation qui avait été annoncée pour aujourd'hui n'aura pas lieu; la première de *Gillette de Narbonne* est ajournée à dimanche, ce qui vaut infiniment mieux pour bien des raisons.

Aussi l'opérette d'Audran—nouvelle pour notre public—sera mieux sue, mieux préparée; puis cette soirée d'aujourd'hui sera vraisemblablement consacrée à une répétition de *Mireille*, œuvre importante, abondant en détails; enfin ces représentations du mercredi—plusieurs fois tentées, et auxquelles il a fallu renoncer, ne sont rien qui vaille. Le public ne s'y rend guère et elles surmènent les artistes, sans que le total des recettes en ait jamais grossi au bout du mois.

Le jeudi nuit au mercredi, ou le mercredi au jeudi; cela est inévitable en présence d'un public qui ne se renouvelle pas.

Demain jeudi, seconde reconde représentation des *Huguenots*, qui seront le second début de M. Merrit.

Le rôle de Raoul de Nangis est au premier rang de ceux qui posent en artiste; là le cadre est large, est brillant pour le comédien aussi bien que pour le chanteur; et disons encore que c'est peut être là l'ouvrage le plus sympathique de tout le répertoire. A chaque chaque année c'est la reprise qui réalise la plus belle recette.

Nous l'espérons bien, M. Merrit sera complètement remis de sa peur et de son indisposition, et rentré en possession de tous ses moyens il aura revanche entière.

Pour les autres rôles la distribution reste la même, c'est à dire qu'on entendra Mlle Martini, Mlle Dinah Duquesne, Mlle Plantin; MM. Ceste, Chavaroche, Sylvain.

On nous dit que l'on travaille fort activement à l'Opéra et que bientôt nous aurons *Mireille* ainsi que plusieurs œuvres, inconnues de notre parterre, et qui ont fait sensation à Paris.

Le renouvellement de l'affiche, voilà ici l'une des conditions essentielles de succès.

Académie de Musique.

Il va sans dire que l'opéra burlesque ou l'opérette—nous ne savons trop comment classer l'œuvre—de MM. Gilbert et Sullivan, les inséparables d'autrefois, les pères ennemis d'aujourd'hui, sera le spectacle de cette semaine.

Donc *les Gondoliers* seront donnés aujourd'hui en matinée et en soirée.

En consultant le programme vous verrez que l'ouvrage a deux actes seulement—coupe fort en vogue chez les Anglais, mais fort mauvaise d'ailleurs. Cependant ne croyez pas que ce soit là un spectacle qui s'achève à peine commencé; vous vous tromperiez. *Les Gondoliers* durent près de trois heures, s'il vous plait; et le public se charge même de les prolonger, car la plupart des morceaux ou des danses—et celles ci foisonnent—sont bissés.

Dimanche 2 novembre, rentrée de deux artistes de distinction: Mme D. P. Bowers et M. Frédéric Warde, qui vont faire défiler devant le public bonne partie du répertoire de la tragédie et du drame.

Le contrôle est ouvert depuis lundi.

Théâtre St-Charles.

Les deux dernières représentations du mélodrame *Herminie* se donnent aujourd'hui à midi et à 8 heures. La pièce intéressante par elle même, a trouvé en M. Wm. Redmund et sa troupe d'habiles interprètes.

Il y a donc eu succès et les amateurs de théâtre se procureront un double plaisir en entendant l'ouvrage, en faisant connaissance avec des artistes comme M. Wm. Redmund et Mlle Beatrice Lieb.

Demain, et jusqu'à samedi inclusivement: *The Belle* et *Nan, the good for nothing.*

A dimanche prochain, la première représentation de *Hoop of gold.*

Grand Opera House.

Les amateurs de minstrelisme ne sont pas oubliés; tout récemment ils avaient la Compagnie Cleveland et voici que le Grand Opera House leur sert le comique Geo Wilson et sa troupe. Comme vous le savez le jeu de M. Wilson tient quelque peu du pitre—son genre le veut ainsi—mais ce comique a vraiment beau coup d'esprit, le plus souvent, et du diable s'il ne vous contraindra pas au rire.

Vous en pourrez faire deux fois l'épreuve aujourd'hui, en matinée, en soirée.

On annonce, pour le dimanche 2 novembre: *Brady's Great Metropolis.*

—Nous recevons et recommandons avec plaisir le dernier numéro de l'*Intermédiaire*, journal mensuel publié par M. A. Blanck, New York, 18 South Fifth Avenue. Le prix d'abonnement de cette intéressante petite feuille est de 50 cents par an.

DESTRUCTION COMPLÈTE DES MICROBES DU CHOLÉRA ET DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE.—LE TRAITEMENT DU CHOLÉRA.—Un médecin militaire allemand, ayant trouvé que la chaux détruit complètement les microbes du choléra et de la fièvre typhoïde contenus dans les déjections, la section médicale du ministère de la guerre prussien a donné l'ordre de se servir dorénavant du lait de chaux pour la désinfection des lieux et fosses d'aisance dans les casernes et les hôpitaux militaires, à la place du phénate de chaux employé antérieurement dans le même but.

Pour préparer ce lait de chaux, 100 parties de chaux vive de la meilleure qualité sont additionnées de 60 parties d'eau. Un litre de cette chaux éteinte pulvérulente forme, avec quatre litres d'eau, le lait de chaux servant pour la désinfection. Un litre du liquide est versé tous les jours dans chaque latrine, de façon à en étendre aussi sur les parois de la cuvette. Les tonneaux et les fosses qui viennent d'être vidés et leur contenu fécal doivent aussi être enduits de lait de chaux.

Un médecin des Indes anglaises préconise le traitement du choléra par l'eucalyptol, qu'il administre à la dose de cinq gouttes, dans un peu de lait, d'abord toutes les quinze minutes pendant une heure, puis d'heure en heure. Ce traitement a été appliqué chez soixante-trois cholériques; la mortalité a été de 25 0|0; dans les cas favorables, les vomissements et la diarrhée se sont amendés rapidement, au bout de vingt-quatre heures au plus tard.

Dans la période algide du choléra, on a obtenu de bons résultats (50 0|0 de guérisons) par l'administration à l'intérieur d'une solution d'ammoniaque à 1 pour 500, associée aux injections hypodermiques d'éther et aux bains à 35.

SIMPLE HISTOIRE.—Il y a trente-trois ans, naissait, à Gan, près de Pau, France, un petit garçon. A son premier vagissement, la sage-femme, qui s'y connaissait, prédit à sa mère qu'il serait.... chanteur au Grand Opéra de Paris.

Le gamin grandit, devint cordonnier comme son père, eut une belle voix barytonnante qu'il utilisa, le dimanche, à chanter à Saint Jacques-de-Pau.

C'est là que l'entendit l'organiste de Saint Germain en Laye, qui lui paya son voyage et l'emmena dans cette ville, où il lui donna, durant trois mois des leçons de musique gratuites—qui ne laissaient à l'ouvrier que quelques heures pour gagner sa vie. De chambre, il n'en avait pas; il couchait dans une grange.

Présenté au Conservatoire il y passa quatre années, cueillant accessits et prix, partageant son temps entre les rouleaux de cuir et les rouleaux de papier à musique, battant alternativement la mesure et la semelle, chantant le dimanche dans les églises, envoyant même dix francs par mois aux vieux parents restés au pays.... se serrant, lui, tous les jours, un peu plus le ventre au point de maigrir comme Vingtras.

Au premier prix final...... de basse chantante, il fut engagé à l'Opéra-Comique.

Avant-hier, il se mariait: ses témoins étaient Ambroise Thomas et Paravey.

Car le petit cordonnier est devenu l'artiste Fournets.

Et la sage femme—et elle vit encore—verra peut être sa prédiction accomplie jusqu'au bout: Fournets ira au Grand-Opéra!

Pensée profonde de Caline:

—Si je connaissais, dans tout le monde, un pays où l'on ne mourût jamais! j'irais y finir mes jours!....

La Vigueur de Cheveux d'Ayer nettoie et active le cuir chevelu: guérit la teigne et les démangeaisons. Supérieur pour la toilette.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 oct. 1890.—Indications pour la Louisiane: Temps beau, un peu plus chaud, vents d'ouest.

Température du 28 octobre 1890.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
heures du matin........	64	18
Midi........	64	18
3 P. M........	64	18
6 P. M........	62	17

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures

Mariages.

Bill Williams à Mlle Eliza Johnsen.
John Seeberger à Mlle Frances Wohlfart.
Frank Richardson à Mlle Annie Mantz.
Martin Owens à Mlle Elizabeth Newhouse.
Robt J. Smith à Mlle Pauline Barbarich.
Elisha Maker à Mlle Joséphine Joseph.
Chas. Corcoran à Mlle Mary L. Lipscomb.

Naissances.

Mme Charles H. Mittelsteadt, un garçon.
Mme Edward Ramon, un garçon.
Mme August Hagardon, un garçon.
Mme James W. Gahn, un garçon.
Mme Henry Gullet, un garçon.
Mme John Mohren, un garçon.
Mme Charles P. Huff, un garçon.
Mme Ambroise Collignon, un garçon.
Mme John Seiler, un garçon.

Décès.

Salomon Block, 64 ans, Infirmerie Touro.
Adélaïde Doyle, 31 ans, 314 1|2 St-Philippe.
Vve Etienne DeGruy, 86 ans, 370 Dumaine.
Edward J. Twiggs, 22 jours, 516 Laurel.
Mme Sylvain Balas, 47 ans, 109 N. Robertson.
Lulu Robertson, 26 ans, 113 Congress.
Jennie Murray, 75 ans, Goulaboro, Lne.
Wm A. Bommer, 1 mois, A ger.
Janvier Jérome, 59 ans, Gretna, Lne.
Mit bell Brooks, 1 mois, 50 Rocheblave.
Vve Virginia E. Duplantier, 67 ans, 170 Josephine.
Madeline Bite, 7 jours, Congrès près Royale.
Geo. Buckhardt, 46 ans, 297 1|2 Conti.
Mary Jane Williams, 38 ans, Melpomène près Broad.
Vve Sophie Harrison, 59 ans, 125 Palmyre.
John A. Ramon, 1 mois, 191 Ursulines.
A. McLean, 44 ans, Hôpital de marine.
Mme Annie Thompson, 54 ans, Frerret et Julie.
Wm Boats, 7 jours, Liberté et Jackson.
Vve Elizabeth Mc Leah, 75 ans, 316 Calliope.

Cour civile.—St. Anna's Chapel contre le Bureau des Assesseurs, pour obtenir une réduction d'assessements.

P. Pfeffer & Cie contre Geo. L. Bloomfield pour $243 35.

Chas. Ferris & Fils contre la Louisiana Electric Light Company, pour $258 20.

Eagle Conclave No 3 contre Fred. Solchen, pour $271 33.

W. W. Carré contre les Assesseurs.

L. E. Jung contre John F. Braun, pour $112 99.

Les successions Daniel C. Holliday et Alex. Sens sont ouvertes.

Cour Criminelle.—Willie Johnson, larcin, 2 ans de pénitencier et 12 ans pour vol avec effraction.

Deuxième Cour de Recorder.—Thos. Duffy, qui était enfermé depuis le 17 octobre, pour avoir tiré sur Antonio Scoffidi, un des italiens accusés du meurtre du chef de police, a été relaché hier sous caution de $2,000.

La loi contre la Loterie.—Beaucoup de journaux ont imaginé, dans l'intérêt de leur liste d'abonnement, une combinaison tenant de la loterie et qui consiste à deviner, moyennant une prime, le mot d'une énigme, et un système de votation dont le succès dépend du hasard.

Cette combinaison est elle atteinte par la loi contre la loterie? Le maître de poste de Bloomington, dans l'Illinois, a consulté le directeur-général des postes à ce sujet, et celui-ci a répondu que les journaux pourraient continuer, jusqu'à nouvel ordre, à publier ce genre d'annonces.

Et dire que nos *premium bonds* qui font partie du système financier de la Nlle-Orléans sont proscrits! Ce qui est loi pour le Sud n'est pas loi pour l'Ouest. Ah! la loi postale contre les annonces de loterie est une admirable invention!

L'affaire Hennessey.—Le télégramme envoyé au gouverneur Nicholls par le département d'Etat de Washington était une simple demande qui lui était adressée, de protéger les habitants de nationalité italienne dont on croyait la sécurité menacée, d'après la communication adressée par le consul d'Italie à l'ambassadeur à Washington.

Des ouvriers qui nettoyaient les ruisseaux de la rue Cypress, entre Magnolia et Erato, y ont trouvé, hier matin à 11 heures, deux autres fusils coupés selon le système adopté par les Siciliens.

Ces deux armes sont celles de deux des assassins de M. Hennessey que l'on avait vus s'enfuir par la rue Cypress. Ces deux armes manquaient encore et leur découverte vient donner raison aux supposition de la police qui a toujours été persuadée que les assassins étaient au nombre de cinq.

L'instruction de l'affaire Hennessey, qui devait avoir lieu hier matin, a été renvoyée indéfiniment, pour donner à la police le temps de compléter la liste des témoins à charge.

La nomination des députés marshals.—La nomination des députés marshals a donné lieu à la correspondance suivante entre les marshals des Etats Unis et les présidents des comités démocratiques:

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1890.
J. B. Donnally,
Marshal des Etats-Unis,

Les soussignés représentant les candidats démocrates au Congrès, pour les 1er et 2me districts congressionnels, le général Meyer et l'Hon. M. D. Lagan, pensent que votre désir est d'exercer impartialement les devoirs que vous impose la loi, et de façon à assurer une élection paisible.

Nous vous demandons par conséquent respectueusement de nous dire combien de députés vous enverrez à chaque bureau de vote et si vous consentirez à nommer un nombre égal de démocrates afin que les deux partis soient également représentés pour mieux coopérer dans leurs efforts pour maintenir l'ordre et assurer la validité de l'élection. Si vous y consentez, nous vous soumettrons une liste de noms au reçu de votre réponse qui, nous l'espérons, ne se fera pas attendre.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Chairman Comité, 1er District,
E. A. BRANDAO,
Chairman Comité, 2me District.

Le marshal Donnally a fait la réponse suivante:

Messieurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre communication de ce jour relative à la nomination de députés spéciaux pour la prochaine élection du 4 novembre.

Je dois vous informer que je nommerai autant de députés que les circonstances l'exigeront. Quant à nommer un nombre égal de démocrates, je vous répondrai que prenant exemple sur mon prédécesseur, le colonel Moorman, un démocrate qui a refusé semblable privilège aux républicains, je crois que ma responsabilité est à couvert, par le fait que je me base sur le précédent établi par lui.

Je désire, toutefois, faire tout ce qui dépendra de moi pour assurer une élection paisible et je coopérerai cordialement avec vous dans ce but.

Respectueusement,
J. B. DONNALLY,
Marshal.

A cette lettre la réponse suivante a été faite:

Cap. J. B. DONNALLY,
Marshal des Etats-Unis.

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de la communication dans laquelle vous refusez de faire droit à notre demande d'obtenir que notre parti soit représenté parmi vos députés.

Votre refus est basé (vous êtes assez simple pour nous le faire savoir) sur la décision de votre prédécesseur et non sur la justice.

D'après la loi les députés marshals sont nommés pour assurer la paix pendant l'élection, et nous ne voyons pas bien comment ce but peut être atteint par le choix de tous les députés dans un seul parti.

Ce refus ne s'accorde guère avec le désir que vous exprimez d'assurer "une élection paisible", mais nous comprenons les exigences de la situation.

Faute de Force Bill, le pouvoir du gouvernement fédéral sera exercé par l'intermédiaire du Bureau du Marshal dans le but d'assurer l'élection des candidats républicains des 1er et 2me districts contre le pouvoir des députés Marshals des Etats-Unis.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Chairman, Comité de campagne,
1er District.
E. A. BRANDAO,
Chairman, Comité de campagne,
2me District.

Arrêté par un ivrogne.—Hier matin est arrivé, tout triomphant, au poste central, un ivrogne du nom de Jim Carsey qui, suivi d'une foule assez considérable, amenait en le tenant au collet, un Italien rencontré par lui au marché Poydras et que dans son ivresse il prenait pour un des assassins du Chef de Police. Après une réprimande que lui a adressé M. Beanham, on lui a permis de s'éloigner, et l'Italien a regagné le marché tout émotionné.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'est réuni hier soir à 8 heures sous la présidence du maire Shakspeare.

Vingt-un membres étant présents, la séance est ouverte par la lecture du message du maire ainsi conçu:

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Hôtel de Ville, 28 octobre 1890.

Au Conseil:

1.—Le rapport du Trésorier pour les semaines se terminant les 11, 18 et 25 octobre.

2. Communication du secrétaire de la Firemen's Charitable Association qui par ordre du bureau des commissaires transmet une copie du rapport spécial du chef du département du feu de la Nlle-Orléans.

3. Communication de la Consumer's Electric Light Co pour obtenir l'autorisation d'établir des poteaux et des lignes de fils.

4. Pétition des propriétaires du 9me ward, relative aux dégâts causés à leurs propriétés par les eaux sales s'écoulant de la Brasserie du Pélican.

5. Communication du secrétaire de Police Board qui demande au Conseil d'adopter une ordonnance en vertu de laquelle tout prisonnier qui déchirera les vêtements d'un agent sera tenu de lui payer le montant pour lequel le vêtement aura été endommagé.

6. Rapport du Commissaire de police et des édifices publics, relativement au travail des prisonniers pendant le mois de septembre et au changement de certaines lampes conformément aux instructions du Conseil en date des 30 septembre et 7 octobre.

7. Communication de l'ingénieur municipal relative à la demande qui lui a été faite par la Rosetta Gravel Co., de fournir les niveaux et alignements pour le pavage de la rue Prytanée.

Respectueusement,
JOS. A. SHAKSPEARE.

Le Maire soumet à la confirmation du Conseil la nomination de John Fitzpatrick comme commissionnaire de l'Hôtel de Ville, en remplacement de feu John Schroede. La nomination est confirmée.

Sont aussi soumises par le recorder de la Première Cour, M. Bringier, les nominations de ses commis de Cour qui sont confirmées par le Conseil.

Communication de Jos. A. Aitken & Cie, locataires des quais, relativement à l'affaissement du quai au pied de la rue Deuxième.

Ces communications sont référées aux divers comités.

L'offre de l'ABEILLE, relative à l'impression des matières municipales, est lue et référée au comité de finances.

Le maire est autorisé à passer un contrat avec M. J. Tranchina pour fournir des coquilles d'huîtres à la ville pendant six mois.

L'ordonnance de M. Prague, relative à la vente des fruits et légumes par les marchands ambulants, est renvoyée devant le comité.

La proposition de M. Brown de percevoir les licences dues par la Loterie de la Louisiane depuis 1869 est référée, après une longue discussion, au comité No 7.

M. Landry propose de voter une somme de $20,000 destinée à aider à la découverte du mobile de l'assassinat du chef Hennessey et à obtenir la punition des coupables. Renvoyé à huitaine.

Incendie.—Le feu s'est déclaré hier soir à 5 heures 30, dans l'immeuble portant les Nos 68, 70 et 72 de la rue Tchoupitoulas, appartenant à M. Westley Lawrence et occupé par B. C. Lawrence & Cie., négociants en produits de la campagne, tels que beurre, gibier, poisson, fromage, etc. L'immeuble, assuré $25,000 à la Compagnie Home, a été endommagé pour $2,500.

Le stock assuré $65,000 aux compagnies North British, Liverpool London & Globe, Pell, Woods & Pescud, a reçu pour $4,000 de dommages.

Les flammes ont pris naissance dans le derrière de l'immeuble où se trouve un réfrigérateur à vapeur. Deux alarmes ont été données, l'une à la boîte 74, l'autre à la boîte 63.

A 7 h., une autre alarme a été donnée à la boîte 29 pour un commencement d'incendie au No 12 1|2 de la rue Adèle, occupé par Sam Sanaders, couleur. Dommages, $75.

La quarantaine—Le gouverneur Nicholls, conseillé par le Bureau de Santé de suspendre la quarantaine, après le 1er novembre, vient de se prononcer dans ce sens dans une proclamation qu'il a publiée hier officiellement. La quarantaine sera donc abolie, à partir du 1er novembre, et tous les navires venant de ports autrefois infectés pourront entrer librement dans le nôtre.

TRAITEMENT DES ULCÈRES DE LA JAMBE PAR L'AUTOPLASTIE ITALIENNE.—Dans la dernière séance de l'Académie de médecine, de Paris, M. P. Berger a présenté deux malades chez lesquels il a guéri, par l'autoplastie pratiquée par la méthode italienne, des ulcères de la jambe qui avaient résisté à tous les modes de traitement.

Dans le premier cas, et par quatre opérations successives, M. Berger a reconstitué les téguments sur toute la circonférence de la jambe, en empruntant quatre lambeaux cutanés soit à la cuisse correspondante, soit à la jambe ou à la cuisse opposée.

Les troubles trophiques du pied et les raideurs ont disparu, et le membre est redevenu tout à fait apte à la marche.

Le second malade avait des ulcères incurables des deux jambes, siégeant au centre de cicatrices, fort étendues, de brûlures. M. Berger a comblé une de ces pertes de substance, en y transportant un lambeau emprunté à la cuisse correspondante. Le résultat est aussi bon que possible. L'autre jambe doit être prochainement opérée de la même façon.

Dans un salon:

—Qu'est-ce que vous pouvez bien faire toute une sainte journée, chère dame?

—Mais, répond la dame d'un air pincé, je lis, je peins, je chante, je joue du piano, et même, il m'arrive d'écrire des vers.

Et le cavalier de s'écrier du ton le plus gracieux:

—Ah! je vois bien que vous avez les neuf Muses à vos trousses.

De tous côtés, on cite des boutades d'Alphonse Karr. En voici une authentique:

L'année dernière, un de nos confrères, de passage à Saint-Raphaël, était allé lui rendre visite. On se met à causer des quatre-vingts ans du maître.

Lui alors:

—Ce qu'il y a de plus ennuyeux, ce n'est pas d'être vieux, mais c'est qu'on soit forcé de le laisser voir.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive:
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornegy Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Duel fatal.

Paris, 28 octobre.—M. Allard, journaliste, s'est battu samedi dernier près de Tours. L'arme était le pistolet.

M. Allard a reçu une balle dans l'estomac, et a succombé depuis à sa blessure.

Le nouvel ambassadeur en Russie.

Paris, 28 octobre.—M. de Laboulaye, ambassadeur de France en Russie, sera remplacé par le général Lewal.

Le nouveau bill de tarif français.

Paris, 28 octobre—Dans le but de hâter la prise en considération du nouveau bill de tarif présenté samedi à la Chambre des Députés, le comité auquel le dit bill a été référé nommera plusieurs sous-comités qui seront chargés d'examiner les diverses clauses.

Mariage religieux de Mlle Mohrenheim avec le Lieut. Dessez.

Paris, 28 octobre.—Le mariage religieux de Mlle Mohrenheim, ambassadeur de Russie en France, avec le Lieut. Dessez, a eu lieu aujourd'hui. Madame Carnot, femme du président, et tous les ambassadeurs à Paris y assistaient. Une foule était stationnée à l'extérieur de l'église où avait lieu la cérémonie, et au moment où les mariés sortaient, ils ont été accueillis par les cris de "Longue vie à la Russie; longue vie à la France."

Rente française.

Paris, 28 octobre—Le trois pour cent est coté à 94 francs 40 centimes.

Le gouvernement hollandais.

Bruxelles, 28 octobre.—Le gouvernement hollandais a demandé au gouvernement belge de soumettre aux puissances qui ont signé les traités du Congo, une proposition de contribuer conjointement une somme fixe annuelle, pour faire le montant que l'Etat du Congo tirera probablement du paiement des droits d'importation, et dans l'intervalle d'autoriser l'Etat du Congo à collecter un droit d'exportation de 25 francs par hectolitre sur le café.

Parlement hollandais.

La Haye, 28 octobre—Aujourd'hui, à la session du Parlement hollandais, tous les membres des deux Chambres étaient présents; le Dr Mackay, ministre des Colonies, a annoncé que, dans l'opinion des médecins qui avaient examiné le roi, la santé de Sa Majesté était telle, qu'il ne pouvait plus s'occuper des affaires du gouvernement.

Il demande, par conséquent, que le parlement en fasse la déclaration, ainsi que la constitution le prescrit..

Les deux chambres s'assembleront de nouveau demain et une décision à cet effet sera annoncée.

Libéraux et conservateurs.

Berne, 28 octobre—Les troubles entre les libéraux et les conservateurs dans le canton du Tessin ont recommencé; d'autres désordres se sont produits. Un autre bataillon a été envoyé dans le dit canton pour aider à rétablir l'ordre.

Berne, 28 octobre.—Une dépêche de Fribourg, capitale du canton de Fribourg, à 17 milles au sud-ouest de cette ville, dit que le résultat des élections qui y ont été tenues dimanche dernier, a suscité un sentiment très hostile entre les partis.

Les radicaux accusent les conservateurs d'avoir réussi par des moyens malhonnêtes et d'avoir, entr'autres choses, fait de faux bulletins d'élection.

Aujourd'hui le différend s'est terminé en une rixe sérieuse.

Les radicaux sont armés et menacent de renverser le gouvernement cantonal.

Une nouvelle a été reçue ici de Lugano, l'une des villes principales du canton du Tessin, disant que des conflits ont eu lieu aujourd'hui entre les troupes et les libéraux mécontents et qu'il y a eu effusion de sang.

Le conseil fédéral a, par un vote unanime, rejeté les appels faits par les ultramontains du Tessin contre le vote populaire donné le 5 octobre dernier, alors qu'une majorité s'est déclarée en faveur d'une révision de la Constitution du canton.

Le roi des Belges.

Berlin, 28 octobre.—Le roi Léopold est arrivé aujourd'hui à Potsdam. Il a été reçu à la gare du chemin de fer par l'empereur Guillaume, plusieurs princes, le duc de Connaught, le grand duc Vladimir, de Russie, et tout l'état-major.

Après s'être donné l'accolade, les monarques ont été conduits en voiture au château, escortés par les gardes.

Salle d'Opéra populaire.

Berlin, 28 octobre — On annonce qu'une grande salle d'opéra populaire est sur le point d'être établie ici, sous la direction de MM. Anglo & Newman.

Nouvelle compagnie africaine-berlinoise.

Berlin, 28 octobre—Une nouvelle compagnie africaine-berlinoise a été organisée.

Son objectif est d'établir des colonies dans le sud et le sud ouest de l'Afrique, dans le Maroc et à Tripoli.

La *Kreuz Zeitung* dit que le gouvernement allemand a accordé un monopole pour faire du commerce pendant dix ans dans le pays Camaroons, Afrique, comme suit: Aux Wermans à Batanga; aux marchands suédois dans la région en amont de la colonie Victoria jusqu'à Jansen et Thermelen; dans la région nord-est, et jusqu'à Sintgraff dans la section formée par la rive gauche du Benue.

NOUVELLES DIVERSES.

Le prétendu massacre des pionniers à Mashonaland.—Le célèbre nihiliste Massonlitch.

Londres, 28 octobre.—On n'ajoute pas foi, à Londres, au bureau de la Compagnie Anglaise de l'Afrique Méridionale, à la nouvelle relative au massacre d'un certain nombre de pionniers à Mashonali; rien n'a été reçu justifiant la rumeur.

Cependant elle a causé une grande anxiété, car l'on sait parfaitement que les guerriers du roi Lo Bengula sont généralement hostiles à la colonisation du Mashonaland, et que le roi a eu beaucoup de difficulté à les empêcher d'attaquer les blancs. Les Matabeles ont jusqu'ici dominé librement dans le Mashonaland, pillant les habitants à volonté, les enlevant et les vendant comme esclaves.

Depuis l'arrivée des anglais, la population de Mashonaland n'est plus terrorisée comme auparavant, et il est possible que leur attitude ait provoqué Marabele à faire la guerre. Celui-ci forme la portion militaire la plus puissante dans l'Afrique méridionale, et peut mettre sur pied 25,000 guerriers bien organisés et disciplinés.

Aux dernières dates reçues, l'expédition anglaise était à Fort Hampton, se préparant à explorer le pays pour en découvrir les mines, et toutes les richesses minérales.

—Une colonie de messieurs et dames russes a été formée à Vishnee Volotchok, grande ville sur la rivière Tsna dans le gouvernement de Tver, dans le but de pratiquer les dogmes sexuels du romancier Tolstoi.

Les colons sont tous jeunes, ayant de l'instruction et de l'argent, beaucoup sont même très riches.

—Vera Sassoulitch, la célèbre nihiliste, dont les aventures et les tribulations avec le nihiliste Hartman ont attiré l'attention et la sympathie du monde, il y a dix ans, est mourante à Genève, où elle s'est réfugiée pour échapper aux autorités russes.

—Lady Hannah Rosenburg, femme du comte Roseberry, est rétablie.

Collision.

Londres, 28 octobre.—Le steamer anglais *Salamanca*, capitaine Walker, parti le 2 octobre de Fernandina, est arrivé aujourd'hui à Londres.

Il a eu une collision dans la Tamise avec le steamer allemand *Vulcan* et celui-ci a sombré. Personne n'a péri.

Rumeur.

Londres, 28 octobre—Le bruit court qu'un navire avec 700 émigrants à bord a sombré à la hauteur du cap St-Vincent.

Lord Salisbury et le chargé d'affaires du Portugal à Londres.

Londres, 28 octobre—Lord Salisbury au cours d'une entrevue avec le chargé d'affaires du Portugal à Londres, a laissé entrevoir qu'il était disposé à négocier un nouveau traité avec le Portugal relativement au sud-est de l'Afrique. Il est question d'un modus vivendi pendant les négociations.

Naufrage.

Londres, 28 octobre — La nouvelle barque anglaise *Hazelbank*, capt. Mason, partie le 1er juin de Tacoma, via Queenstown pour Hull, a sombré dans le canal. Son équipage est arrivé à Douvres.

Le steamer Gellert.

Londres, 28 octobre—Le steamer *Gellert*, parti de New York pour Hambourg, a passé ce matin les îles Lizard.

Ovation faite à M. Balfour.

Dublin, 28 octobre.—M. Balfour a été l'objet d'une ovation en débarquant à Achill.

Il a dit qu'il était heureux de rencontrer la population et a exprimé ses regrets de voir que la récolte de pommes de terre a manqué, car il sait que cela causera de grandes souffrances parmi les habitants.

Il a ajouté qu'il éprouvait un grand plaisir à l'idée d'avoir pu sanctionner la construction d'un chemin de fer à sept milles de l'île, ce qui donnerait de l'emploi à la population.

Un des prêtres de Westford a dit que M. Balfour est le plus grand bienfaiteur que l'Irlande ait jamais eu et qu'on comptait sur lui pour amener la paix et la prospérité dans le pays.

M. Balfour.

Dublin, 28 octobre — M. Balfour est arrivé hier à l'île d'Achill, a passé la nuit à la résidence du prêtre de la paroisse. Aujourd'hui, il fera une tournée sur l'île.

Le *Freeman Journal* écrit: M. Balfour a été reçu partout sans démonstration hostile, ni amicale. Il ne doit pas confondre la civilité avec la servilité; sinon, comme ses prédécesseurs, il trouvera qu'il a bâti ses espérances sur du "sable".

M. Balfour.

Dublin, 28 octobre—M. Balfour est actuellement à Westport. On dit qu'il a été profondément impressionné de la situation des Irlandais dans certains endroits.

MM. Balfour et Morley sommés comme témoins.

Dublin, 28 octobre—Le secrétaire en chef pour l'Irlande, M. Balfour, ainsi que M. Morley, ont été sommés comme témoins dans le procès de M. Harrison, membre du Parlement pour la division centrale de Tipperary, et autres personnes, accusés d'avoir assailli des agents de police à l'ouverture du procès de conspiration à Tipperary.

On pense que l'affaire sera jugée à Marlborough ou Omagh.

La Porte et le synode grec.

Constantinople, 28 octobre—Une commission composée du grand vizir, de Kramil Pasha, du ministre des affaires étrangères, du ministre de l'intérieur, du ministre de la justice, de deux prélats du synode grec, de trois laïques de l'église grecque et de trois fonctionnaires ottomans, a été nommée pour effectuer une entente entre la Porte et le synode grec.

Dans l'intervalle, la Porte a retiré l'offre de confirmer "la patriarcat dans ses privilèges, à l'exception du droit de traduire les prêtres devant les tribunaux ecclésiastiques.

Démission du Cabinet grec.

Athènes, 28 octobre.— Le ministère Tricoupis a donné sa démission.

M. Delyannis forme un Cabinet.

Les grévistes de la Nouvelle Galles du Sud.

Melbourne, 28 octobre—Les unionistes en cette ville n'ajoutent aucune foi aux rapports qui circulent que les grévistes dans la Nouvelle Galles du Sud sont sur le point de retourner au travail.

Un vote a été pris parmi les mineurs en grève employés dans la houillère Wallsend, et d'après ce ballotage, il a été démontré qu'une majorité des hommes ne veulent pas reprendre le travail.

Nouvelles de Mozambique.—Le ministre du Portugal en Angleterre est rappelé.

Lisbonne, 28 octobre.—Les nouvelles reçues du Mozambique annoncent que les canonnières anglaises *Mosquito* et *Herald* sont arrivées dans la rivière Ruo.

Des lettres de rappel ont été envoyées à M. Freitas, ministre du Portugal en Angleterre.

Le Comte de Paris.

Quebec, 28 octobre—Ce matin le Comte de Paris, le Duc d'Orléans et leur suite, ont visité le couvent des Ursulines. Cette après-midi, ils sont allés voir les chutes Montmorency. Ce soir les citoyens leur offriront un banquet.

Sir Chas. Tupper.

Ottawa, Ont., 28 octobre—Un cablegramme a été reçu de Sir Chas. Tupper annonçant le fait qu'il a envoyé une pétition pour la commutation de la sentence de mort de Birchell, le meurtrier de Benwell; pétition mise en circulation par la famille du condamné. En réponse à une demande de Mme Birchell, le député ministre de la Justice Sedgewick lui a écrit que la pétition canadienne peut être présentée jusqu'en novembre par elle même, si elle le désire.

Cote de l'or à Buenos Ayres

Buenos Ayres, 28 octobre.—Aujourd'hui, à la fermeture de la Bourse, l'or était côté à 162 pour cent de prime.

WASHINGTON.

Le comité de la Trésorerie.

Washington, D. C. 28 octobre.—Le comité de la Trésorerie ayant pris en considération les recommandations des délégués américains à la conférence de marine internationale, a eu aujourd'hui un autre meeting, et après avoir formulé un plan général d'action, s'est ajourné jusqu'au 11 du mois prochain.

Nomination présidentielle.

Washington, D. C. 28 octobre—Le président a nommé M Gomera Williams maître de poste à Cisco, Texas.

Bruit démenti.

New York, 28 octobre.—La nouvelle envoyée par le câble de Rome, annonçant que le cardinal Siméoni, par ordre du Pape, avait interdit aux évêques romains catholiques des Etats Unis de donner leur approbation officielle ou non officielle, à la campagne nationaliste irlandaise de MM. Dillon et O'Brien, est démentie par une haute autorité ecclésiastique. Hier encore on n'avait aucune nouvelle de l'existence d'un pareil ordre, à la résidence de l'archevêque Corrigan.

"En vue de la sympathie générale toujours exprimée pour le peuple malheureux de l'Irlande par le clergé catholique et les laïques de ce pays, ainsi que par un grand nombre d'archevêques et évêques, un pareil ordre à cette époque serait des plus malheureux et inopportun," a dit cet ecclésiastique catholique hier à un *reporter*, "et d'après ce que je sais de Sa Sainteté et de ses sentiments pour l'Irlande, je doute qu'un tel ordre ait été lancé."

Plusieurs de nos plus hauts ministres du culte se sont déjà prononcés en faveur de la cause que plaident MM. Dillon et O'Brien, notamment le cardinal Gibbons et l'archevêque Ireland.

Célébration en l'honneur de l'archevêque Feehan.

Chicago, 28 octobre.—Les catholiques de Chicago et de l'Ouest commenceront demain une célébration, en l'honneur de l'archevêque Feehan qui, le 1er novembre, aura complété sa 25ème année de prêtrise.

Selon toute apparence ce sera la plus belle cérémonie religieuse qu'on aura jamais vue dans l'Ouest. Une grand' messe pontificale sera célébrée demain matin à 4 heures à la cathédrale du Saint-Nom.

Environ 500 prêtres seront présents. L'Archevêque Ryan, de Philadelphie, prêchera le sermon.

Après la cérémonie, les ecclésiastiques et les prélats se rendront en visiteurs à l'hôtel Auditorium, où il y aura un grand banquet. Demain soir, procession aux flambeaux; on croit que 20,000 hommes seront en ligne pour cette occasion, incluant des catholiques de diverses nationalités et un grand nombre de sociétés organisées.

Le programme pour jeudi comprend une démonstration d'enfants le matin à l'Auditorium, et un grand meeting le même soir.

Banquet anniversaire offert à M. Thurman.

Columbus, Ohio, 28 oct.—Les divers comités ayant charge des arrangements préliminaires pour le banquet anniversaire offert à M. Thurman, qui aura lieu le 13 novembre, s'occupent activement du programme pour l'occasion.

Le banquet aura lieu à l'arsenal du quatorzième régiment. On calcule qu'il y aura 1,000 personnes présentes.

Presque toutes les invitations ont été envoyées. Des réponses favorables ont été reçues de l'ex président Cleveland, du Sénateur Carlisle, et du Gouverneur Buckner, du Kentucky; de Don M. Dickinson, de Detroit et de Thomas Ewing, de New York.

La liste d'invitations inclut des sénateurs, des membres du Congrès et des journalistes marquants de toutes les parties du pays.

Le comité a reçu avis que les clubs démocratiques à Indianapolis, Philadelphie, Pittsburg, Wheeling, Detroit, Cleveland et autres endroits enverront des représentants marquants.

On a été aussi informé que MM. Vance, de la Caroline du Nord; Barbour, de la Virginie; Mills, du Texas, et McClure, de Philadelphie, seront présents. Ce banquet aura un caractère national.

Le juge Allen Thurman, qui aura 77 ans le jour du banquet, a écrit un grand nombre de lettres privées à des amis démocrates marquants sur divers points du pays, sollicitant leur présence.

L'ex-président Cleveland répondra au toast: "Citoyenneté en Amérique".

Tous les toasts, autant que possible, n'auront pas une couleur politique.

Mort du capitaine James S. Wise.

Cincinnati, 28 octobre.—Le capitaine James S. Wise, bien connu sur le fleuve, est mort à Home City, d'une hydropisie. Il était âgé de 59 ans.

Le Secrétaire Blaine.

Chicago, 28 octobre—Le secrétaire Blaine partira demain pour South Bend, Ind., où il doit prononcer un discours mercredi après-midi. Il sera de retour à Washington jeudi après midi.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex.. 5:00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex.. 8:00 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ....10:10 am	No 6 Baton Rouge Acc'm .... 3:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex.. 8:15 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 6 Lim. Ex. 3:15 pm
No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 8 Coast Acc 7:40 pm
No 5 Fast Ex 7:20 pm	No 2 Fast Mail 8:00 pm
Excursion dimanche .... 9:45 pm	Excursion dimanche .... 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen. 10:30 pm	No 2 Passen. 9:15 am
No 3 C&NOlim 7:30 am	No 4 Chic Lim 6:00 pm
No 5 Accom'n. 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail... 9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail... 7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express...... 7:00 pm	No 51 California Express...... 8:00 am
No 54 RR loc.. 10:25 am	No 53 RR loc... 3:50 pm

MORGAN LINE.

No 19.......... 8:10 am	No 20.......... 4:00 pm
No 17, local ... 7:50 pm	No 18, local... 7:20 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 11:25 am	No 6 Fastline. 6:45 am
No 5 Fastline 7:00 am	No 2 Limited.. 4:00 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 6 Fast line. 7:00 am	No 2 Limited.... 4:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD, —ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche et mercredi.

No 9.......... 7:15 pm	No 10 .... 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté

No 7.......... 8:30 am	No 8.......... 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la Hache... 9:00 am	Shell Beach.. 10:00 am
.... 4:50 pm	Pte-la Hache.. 7:00 am
Shell Beach.... 2:30 pm	.... 5:00 pm

Dimanche.

Shell Beach and Pointe la Hache, 10:10 am	Shell Beach and Pointe-la-Hache,
8:10 pm	6:00 am ...... 4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTES—EAST TENNESSEE, VIRGINIA AND GEORGIA RAILROAD.

No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 2 Lim Ex 8:00 pm
No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Mail 8:15 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE

Algiers.......... 9:00 am	Algiers.......... 4:00 pm
Socola.......... 6:50 pm	Socola.......... 6:10 am

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 29 OCTOBRE 1890.

Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 P M
Hermitage Landing—MARY ZCOMEAUX, 12 M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Atchafalaya—WARREN, à 5 P M
Ouachita River—ALTO, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M
Bayou Goula—G. W. SENTELL, à 11 A M

JEUDI 30 OCTOBRE 1890.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 P M
Bayou Lafourche—E. W. COLE, à 5 P M
Bayou Lafourche—W. H. CHERRY, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bayou Sara—GRAND REPUBLIC, à 5 P M
Cincinnati—T IOS SHERLOCK, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Memphis, 28 octobre—Le fleuve a 12 pieds 6 pouces et est stationnaire. Temps clair et frais. Départs, New South pour Cincinnati; City of Hickman pour St-Louis; H G Wright pour St Louis.

Cairo, 28 octobre—Le fleuve a 16 pieds 7 pouces et baisse. Temps couvert et doux. Pas d'arrivages ni de départs.

Louisville, 28 octobre—La rivière monte—9 pieds 4 pouces aux chutes; 11 pieds 9 pouces dans le canal. Temps couvert et frais. Le New Ouachita partira pour la Nlle Orléans jeudi.

St Louis, 28 octobre—Le fleuve a 6 pieds 3 pouces et est stationnaire. Temps couvert et humide. Arrivé City of Monroe de Natchez. Départ Ferd Herold pour Memphis.

Evansville, 28 oct.—La rivière a 16 pieds 9 pouces et baisse. Temps couvert et frais.

Pittsburg, 28 oct.—La rivière a 10 pieds 1 pouces et stationnaire. Temps pluvieux et frais.

Wheeling, 28 oct.—La rivière a 17 pieds 5 pouces et baisse. Temps couvert et frais.

Les Passes.

Port Eads, 28 octobre 8 p m—Vent du sud-ouest. Arrivés à 4 30 a m steamship anglais County of York capitaine Wylie, de Cardiff; steamship anglais Foxhall, capitaine Lesalle de Port Limon; à 6 a m steamship anglais Topaze, capitaine Gray, de Madère, sur lest; à 10 a m steamship anglais Carlisle, capitaine Tait, de Shields; à 4 p m steamship anglais Kate, capitaine Harman, de St Vincent Cape de Verde, sur lest, steamship anglais Kings Cross, capitaine Mills, de Las Palmas, sur lest.

Départs: steamships Wileysike pour Havre via Newport News; Saltram pour Brême via Norfolk; S Oteri pour Truxillo; Rover pour Utilla et Wm G Hewes pour Bluefields.

Marchés.

Paris, 28 octobre.—Rentes trois pour cent 94 francs 40c.

Londres, 28 oct. 4 p m.—Consols à la clôture 94 13|16 au comptant et 94 13|16 à terme.

Havane, 28 octobre.—Or espagnol 238 1|2 à 238 3|4.

Change calme—sur les Etats Unis, 60 jours 9 3|4 à 10 de prime; du courte vue, or, 9 3|4 à 10 de prime; sur Londres, 19 1|2 à 19 3|4 de prime.

New York, 28 octobre.—Coton facile, Middling Uplands 10 1|16, middling Orleans 10 1|4.

Ventes 259 balles.

Futurs—stables à l'ouverture.

Livraison en octobre 9 79, novembre 9 78, décembre 9 78, janvier 9 87, février 9 95, mars 9 97, avril 10 06, mai 10 12, juin 10.22, juillet 10 29, août 10.33.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 28 OCTOBRE 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship [ang] R d Sea, Bustin, Brême.
Steamship [ang] Austerlitz, Frazier, Gênes via Norfolk, Va.
Steamship [ang] Amaranth, Sawle, Havre.
Steamship [fran] Dupuy de Lome, Deshaille, Anvers, via Havre.
Steamship [ang] Floridian, Sandrey, Liverpool.
Steamship [am] El Monte, Quick, New York.
Steamship [am] Hudson, Kemble, New York.

ARRIVÉS.

Steamship [ang] Foxhall, Lesalle, Port Limon.
Steamship [ang] Topaze, Gray, Madère, sur lest.
Steamship [ang] County of York, Wylie, Cardiff.
Steamship [ang] Carlisle, Tait, Shields.
Steamship [ang] Kate, Harman, St-Vincent Cape de Verde, sur lest.
Steamship [ang] Kings Cross, Mills, Las Palmas sur lest.

BATEAUX A VAPEUR.

Laura Lee, Leathers, Vicksburg.
J B Trudeau, Trousdale, Washington.
Alto, Perry, Monroe.

EXPORTATIONS.

BRÊME—par steamship Red Sea—8335 balles coton 1030 sacs tourteaux 3600 douves en chêne.

GÊNES, VIA NORFOLK, VIR.—par steamship Austerlitz—4099 balles coton 3600 douves.

HAVRE—par steamship Amaranth—8150 balles coton.

HAVRE—par steamship Dupuy de Lome—7473 balles coton 4480 sacs farine graine coton et cargaison en transit.... D'Anvers—127 balles coton 12,289 26|56 boisseaux maïs en grenier 18,960 douves.

LIVERPOOL—par steamship Floridian 7282 balles coton 16,000 boisseaux maïs en grenier 3600 douves et cargaison en transit.

IMPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ, VIA LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship Breakwater—14,500 régimes figues bananes 21,000 bananes 20,000 cocos 1000 cols.

PORT LIMON—par steamship Foxhall—10,668 régimes figues bananes J L Phipps & co.

Arrivages de produits.

VICKSBURG — par steamer Laura Lee—1886 balles coton 5354 sacs graine coton 230 sacs riz brut et fret assorti.

WASHINGTON—par steamer J B Trudeau—970 balles coton 124 sacs graine coton 681 sacs riz brut 120 barils sirop 16 barils mélasse et fret assorti.

MONROE—par steamer Alto—687 balles coton 1725 sacs graine coton et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—188 sacs sucre 146 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—1685 balles coton 5 sacs coton en graine 3 wagons graine coton 2099 sacs riz brut 1878 sacs tourteaux 189 sacs farine graine coton 154 barils riz 1848 barils sucre 30 barils sirop 302 barils mélasse et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—3425 balles coton 145 sacs graine coton 1 wagons graine coton 1160 sacs farine graine coton 916 barils sucre 40 barils mélasse et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—2278 balles coton 250 barils sucre 214 barils mélasse 188 sacs riz brut 42 barils vin et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—3007 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—2173 balles coton et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—2449 balles coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Aranza	Havane	Alger
American	Liverpool	1er dist. 27
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Carlisle	Havre	Point
County of York	....	Gretna
City of Manchester	Gênes	rue 4e
City of Lincoln	Brême	4e dist. 42
Costa Rican	Liverpool	1er dist. 36
Camilla	Continent	4e dist. 47
Copernicus	Liverpool	1er dist. 20
Clinton	En réparation	Alger
Corona	Hambourg	rue 3e
Carolina	Liverpool	3e dist. 27
Dora	Brême	rue 1re
El Paso	New York	Alger
Elysia	Anvers	3e dist. 30
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Federation	Brême	4e dist. 43
Florence	Havre	rue 3e
Marian	Bluefields	Alger
Havre	Havre	4e dist. 40
Indr	Havre	1er dist. 26
Johannes Brun	Bocas del Toro	Alger
Kings Cross	....	Point
Kate	Brême	rue 3e
Knight of St-George	Liverpool	4e dist. 44
Monarch	Dunkerque	rue 3e
New Orleans	En réparation	3e dist. 7
Nicoto	Liverpool	1er dist. 27
Nymphaea	Gênes	3e dist. 39
Professor Morse	Utilla	1er dist. 15
Paris	Havre	Gretna
Puerto Riqueno	Liverpool	rue 6e
Pascal	Liverpool	1er dist. 19
Serra	Liverpool	3e dist. 26
Seam Fell	Havre	4e dist. 47
Topaze	....	4e dist. 43
Vesta	Liverpool	3e dist. 10
Whitney	Laid up	Alger
BARQUES.		
Alejandro Bosch	Espagne	1er dist. 33
Conquistatore	Salerne	3e dist. 34
Encarnacion	Barcelone	rue 3e
Tafalla	Barcelone	1er dist. 32
BRICKS.		
Mexico	Laguna	3e dist. 18
GOELETTES.		
Charles I. Davenport	Pensacola	1er dist. 16

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Barque Wandering Jew, Little......parti 11 oct
Steamship El Mar, Hawthorn......parti 25 oct
Steamship Louisiana, Gager......parti 25 oct
Steamship Limestreive, Evans......parti 18 oct
Steamship Excelsior, Higgins......parti 28 oct

HYANNIS, MASS.

Goélette Nettie M Rogers, ...partie 17 oct

PHILADELPHIE.

Goélette W J Lermond, Hupper......parti 4 oct
Goélette Susie M Plummer, Creighton......expédiée 18 oct

BOSTON.

Steamship Avenmore, Hargraves......parti 10 oct

LIVERPOOL.

Steamship Caribbean, Watson......parti 20 sept
Steamship Cuban, Anson......parti 11 sept
Steamship Architect, Bond......parti 11 sept
Steamship Discoverer, Ball......parti 27 sept
Steamship Bernard Hall, Wrake......parti 25 sept
Steamship Californian, Pickthall......parti 9 oct
Steamship Mariner, Foster......parti 15 sept
Steamship Andean, Cant......parti 4 oct
Steamship Governor, Reynolds......parti 9 oct
Steamship Wm Cliff, Winder......parti 11 oct
Steamship Professor, Keller......parti 16 oct
Steamship Author, Owen......parti 18 oct
Steamship Statesman, Jones......parti 24 oct
Steamship Asiatic Prince, Evans, en char 15 oct

MIDDLESBOROUGH.

Steamship Congo, ...parti 11 oct

LONDRES.

Steamship Moorish Prince, ...parti 11 oct

HULL, ANG.

Steamship Straits of Gibraltar, Coul..parti 18 oct

SHIELDS ANG.

Brick Lurline, Ryder......parti 3 oct
Steamship Coanby, ...parti 23 oct

BARROW.

Steamship Jessmore, Shaw......parti 16 oct

ST-VINCENT, CAP DE VERDE.

Steamship Elsie, ...parti 14 oct

ANVERS.

Steamship Nantes, Manoel......parti 17 sept
Steamship Alford, ...parti 23 oct

MARSEILLE.

Barque Teresina, Umani......partie 7 oct
Barque Giulie e Clemenza......partie 21 oct

BREME.

Barque Auguste, Witte......parti 17 sept

PALERME.

Steamship Estella, Casevitch......parti 20 sept

GENES.

Barque Giuseppe S., Massa......partie 25 sept

CADIX.

Brick Martino Cilento, Bianchi......parti 11 oct

LAS PALMAS.

Steamship Scots Greys, Johnson......parti 21 oct

RIO DE JANEIRO.

Steamship Angeleen, Bain......parti 9 sept
Navire John Bunyan, Sorensen......expédié 1er oct
Steamship Bellasoch, ...parti 12 oct

NEW-SOUTH BUILDING AND LOAN ASSOCIATION,

46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Capital autorisé............$50,000,00
Actions............$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION

Henry Gardes.. Président American Nat. Bank
George R. Preston.. Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas.. Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare........Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder........A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson........Richardson & May
Jules A. Blanc........Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala........Capitaliste
John Hanson Kennard........Avocat
E. H. Power

Une association parfaitement administrée et progressant qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le bien plaçant pour qu'il fructifie, association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquit de ceux ci ou des paiements mensuels.

Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association et demander la circulaire.

CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Hattiane.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Pte Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-Jacques.
36 Station de Police du 7ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 20, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Franklin.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Bienville.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Sucre, Français
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et Norte Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Elysian Fields et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
512 Presse à coton et Levée.
513 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No .. rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station de Police, Poupart.
618 Chartres et Clouet.
615 Ferme et Dauphine.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN........................	$12 00
SIX MOIS........................	6 00
TROIS MOIS........................	3 00
UN MOIS........................	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN........................	$3 00
SIX MOIS........................	1 50
QUATRE MOIS........................	1 00
UN MOIS........................	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE, — PAROISSE D'ORLEANS.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce huitième jour de mai en l'an de grâce mil huit-cent quatre-vingt dix, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quatorzième, devant moi, JOSEPH DENEY TAYLOR, notaire en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ici nommés et soussignés, personnellement ont comparu, les personnes dont les noms sont ici attachés, et ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges octroyés et conférés dans les statuts de l'Etat de la Louisiane, ils ont contracté et se sont engagés et par la présente contractent et s'engagent mutuellement et ceux qu'ils représentent et toutes les personnes qui dans l'avenir deviendront leurs associés, à former et constituer une corporation et corps politique en droit, dans le but et conformément aux articles, et stipulations et règlements qui suivent:

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "New Orleans Brewing Association" et son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, et le président du Conseil d'Administration, ou en son absence, le secrétaire, sera la personne à laquelle seront adressées toutes citations ou tous documents légaux. Ladite corporation existera, aura et jouira de la succession sous son nom d'incorporation ci dessus pour la pleine période de quatre-vingt quinze années, à partir de cette date et sera pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivi en son nom d'incorporation; de faire usage d'un sceau d'incorporation avec la devise qui sera ultérieurement choisie, sceau qui pourra être changé comme on le jugera convenable, d'édicter et d'établir tels règlements qui conviendront pour l'administration des affaires de la dite corporation lesquels pourront être changés, altérés ou amendés au gré de la corporation, de posséder, recevoir, acheter et transférer aussi bien que d'hypothéquer sous son nom d'incorporation de la propriété—mobilière et immobilière, et d'ériger toutes les bâtisses, toutes les machines et tous accessoires nécessaires pour mener à bien les objets et fins de la corporation.

ARTICLE II.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation sont déclarés être d'acheter un terrain au ou bâtir dans cet Etat et ailleurs, d'y construire, maintenir et d'ériger une ou des brasseries, ou d'acheter une brasserie ou des brasseries déjà en opération et de fabriquer du lager beer et autres liqueurs de drêche et de vendre tous les produits de cette ou ces brasseries.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation est ici fixé à la somme de un million, cinq cent mille (1,500,000) dollars, divisés en quinze mille actions de la valeur au pair de cent (100) dollars chacune qui seront payées comptant au moment même de leur souscription, ou de la façon ou aux dates que le conseil d'administration pourra bien fixer. Et dès que cinq cent mille (500 000) dollars du fonds capital de cette corporation auront été souscrits, cette charte prendra effet et les opérations actives de cette corporation commenceront.

Aucun souscripteur ne sera jamais tenu responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme plus élevée que le reliquat non payé qui pourra être dû sur les actions auxquelles il aura souscrites. Pas plus qu'une simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'invalider cet acte d'incorporation ou d'exposer aucun souscripteur à aucune obligation au delà de la somme du reliquat dû s'il y en a sur leurs souscriptions.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés et toutes ses affaires conduites par un conseil d'administration qui sera composé de sept actionnaires, une majorité desquels formera un quorum pour expédier les affaires et choisir de ces actionnaires aura en son propre droit au moins dix actions du fonds capital de cette corporation.

Le second mardi de mai A. D. 1892 et le second mardi de mai de chaque année suivante, une élection de sept directeurs aura lieu par ballottage au bureau de la corporation en la ville de la Nouvelle-Orléans, entre 10 heures A. M., et 2 P. M., élection dont avis au moins dix jours au préalable sera publié dans au moins un journal de la ville de la Nouvelle Orléans; et chaque actionnaire aura le droit, à toutes les élections, soit en personne ou par procuration, à un vote pour chaque action du fonds de capital qu'il pourra avoir, mais ne pourra pas voter avec les actions qui lui auront été transférées dans les dix jours qui précéderont l'élection.

La majorité des votes donnés, un vote par action sur laquelle il sera voté, sera requise pour qu'il y ait élection.

Chaque Conseil d'administration commencera son mandat le 3me mardi de mai suivant son élection, et, à sa dernière réunion, élira de son sein un président et un vice président de même qu'un secrétaire; ce premier pourra être ou ne pas être actionnaire, et tels autres officiers subordonnés ou employés que pourront exiger les circonstances, et le Conseil d'administration fixera leurs traitements respectifs et définira leurs devoirs.

Si l'un quelconque des directeurs de cette corporation cesse d'être actionnaire durant son mandat, le Conseil d'administration déclarera vacante sa place, et en cas d'une vacance dans le Conseil d'administration causée par la mort, la démission ou autrement, le Conseil dans les dix jours qui suivront la création de cette vacance, remplira celle-ci en élisant de parmi les actionnaires un de ceux qui auront qualité.

Le vice-président exercera les pouvoirs du président dans le cas où ce dernier sera dans l'impossibilité d'agir, et en cas de sa mort, de sa démission, le vice-président deviendra président jusqu'à ce que le président soit élu; élection qui se fera par le Conseil d'administration aussitôt que la vacance dans le Conseil se sera produite par la mort ou la démission du président, conformément aux règlements.

ARTICLE V.

Cet acte d'incorporation peut être changé, modifié ou altéré, ou cette corporation peut être dissoute, avec le consentement des deux tiers des actions représentées et votant et une majorité en montant de tout le fonds capital de la compagnie à un meeting général quelconque des actionnaires de cette corporation convoqué dans ce but, et après que trente jours d'avis de dit meeting auront été donnés par une annonce dans au moins un journal quotidien publié dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Les changements qui pourront être faits relativement au fonds capital exigeront, en outre de l'avis ci-dessus, quarante jours d'avis précédant celui-ci, et adressé par écrit par voie de la poste à chaque actionnaire.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier conseil de Direction: elles sont munies de tous les droits et pouvoirs y appartenant et autorisées à exercer en général tels actes non prévus spécialement dans la présente charte qui seront nécessaires pour réaliser le but et les desseins de cette corporation, savoir:

Peter Blaise, Philip W. Dielmann, Théodore Brummer, Henry Lochte, John Langles, Albert P. Noll, et G. Faehnle, avec Peter Blaise comme président, Philip W. Dielmann comme vice-président, et Ernest Pragst comme secrétaire, et les dits directeurs et officiers exerceront leurs fonctions respectives jusqu'au troisième mardi de mai 1892, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qualifiés.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale se terminera le 30 avril de chaque année.

Un exposé des affaires de la Corporation sera préparé et une copie remise à chaque actionnaire qui exprimera le désir de l'avoir à chaque réunion annuelle pour l'élection de directeurs, indiquant en détail le montant des propriétés et de l'actif de la Corporation, avec leur valeur; l'exposé indiquera aussi le passif et renfermera telles autres informations qui seront nécessaires pour donner une idée exacte et précise des affaires et de la situation de la Corporation. Cet exposé sera fait sous serment par le président et le secrétaire de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Quand cette corporation sera dissoute, soit par l'expiration de sa charte, soit pour toute autre motif, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, lesquels seront élus au scrutin à un meeting des actionnaires convoqué expressément dans ce but après trente jours d'avis inséré quotidiennement dans deux journaux publiés dans la ville de la Nlle-Orléans. Ces commissaires, une fois élus, fourniront une bonne et solvable caution et resteront en fonctions jusqu'au règlement final et à la liquidation des affaires. Une pluralité de tous les suffrages reçus à cette élection suffira pour élire les dits commissaires. Dans le cas de démission ou de mort d'un des commissaires ou de plusieurs d'entre eux, la vacance sera remplie de la manière déjà fixée pour l'élection des commissaires, avec cette seule exception qu'il sera donné cinq jours d'avis au lieu de trente.

ARTICLE IX.

Tout membre du Conseil de Direction de cette Corporation aura le droit de désigner un actionnaire quelconque ayant les qualités nécessaires pour le représenter comme directeur et agir à sa place aux meetings du Conseil de Direction, pendant son absence de la ville, cette désignation sera faite par écrit et sera inscrite au procès verbal de la Corporation. Ce remplaçant, une fois désigné, exercera tous les pouvoirs et tous les privilèges du directeur absent tant que durera l'absence de ce dernier.

Fait à mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, au jour mois et an ci dessus mentionnés, en présence de Ernest Pragst et de Charles G. Rebentisch, témoins d'âge légal, résidant en cette paroisse, lesquels ont signé avec les dites parties et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Original signé:	PH. W. DIELMANN,
PETER BLAISE,	J. LANGLES,
H. LOCTE,	ALBERT P. NOLL,
THEO. BRUMMER,	ERNEST PRAGST,
GEO. FAEHNLE,	C. G. REBENTISCH,

J. D. TAYLOR, Notaire Public.

Je, soussigné, conservateur des hypothèques, pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes que l'acte d'incorporation ci-dessus de "THE NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, dans le livre 395, page 525.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.
{SCEAU} Signé: GEO GUINAULT,
Conservateur des Hypothèques.

Je, Joseph Dewey Taylor, notaire, en la paroisse d'Orléans certifie par les présentes que l'acte ci-dessus est une copie vraie et exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," ainsi que le certificat du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, qui y est attaché et enregistré dans mes archives de notaire.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.
(Signé) J. D. TAYLOR, Notaire.
11 mai—11 19 26—4 10 juin

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages), published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, $1.00.